



Conseil d'administration

Délibération du 12 mars 2026

POINT 1 : INSTALLATION DES REPRESENTANTS ETUDIANTS ET DES PERSONNALITES DESIGNEES

Exposé des motifs

La séance du conseil d'administration du 12 mars 2026 permet l'installation des représentants étudiants nouvellement élus le 6 février 2026, les personnalités désignées sur proposition des syndicats étudiants en raison de leurs compétences ainsi que les administrateurs nommés.

Hormis les nouveaux représentants étudiants, de nouveaux administrateurs ont été renouvelés dans leur mandat et de nouveaux administrateurs sont désignés.

Référence : arrêté rectoral n°11-26/03/02 du 2 mars 2026 portant composition du conseil d'administration du Crous de Corse.

Délibération

- Installation des nouveaux élus et des personnalités désignées

Pour	19
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	Oui	Non
	X	

Fait à Corte le 12 mars 2026

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

